



<b>Date du dépôt de la demande</b>		27/04/2020
<b>Code et Nom Composante</b>		<b>URF Odontologie</b>
<b>Formation concernée</b>	<b>Mention/ Intitulé du DU/DIU</b>	DU Implantologie orale
	<b>Parcours</b>	2019-2021
	<b>Année du cursus concernée par la modification</b>	2019-2020
<b>Typologie et formulation de la demande :</b>		<p><input type="checkbox"/> <b>Modification de maquette :</b></p> <p>En première année, l'examen comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La présentation du sujet de mémoire (plan) et le rapport d'activité du stage clinique notés sur 20 points (coefficient 1) au total;</li><li>- La présentation d'un (de plusieurs) cas clinique(s) complet(s) illustré(s) notée sur 20 points (coefficient 1).</li></ul> <p>Pour être admis en 2<sup>ème</sup> année, les stagiaires doivent obtenir une note au moins égale à la moyenne (soit 10 sur 20 points) dans chacune des épreuves, avec note éliminatoire inférieure à 5 points (pour chacune des épreuves). Le redoublement en 1<sup>ère</sup> année est autorisé par la commission de recrutement.</p> <p><b>Remplacé par :</b></p> <p><b>En première année pour la promotion 2019 - 21, le passage en 2ème année est automatique.</b></p> <p><b>Pour information : les modalités d'examens finaux en 2ème année ne sont pas modifiées pour obtenir le diplôme.</b></p>